

CABINET BOULON

Société Anonyme
Au capital de : 39 000 Euros
Siège social : 44 Rue Léon Perrin
01000 BOURG EN BRESSE

R.C.S. : 329 415 392 RCS BOURG EN BRESSE
SIRET : 329 415 392 00045

I - PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2025)

Il est proposé d’affecter comme suit le résultat de l’exercice, à savoir :

* Imputation de la perte de l’exercice, soit 24 275,61 euros sur le compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, il est rappelé qu’il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L’ABATTEMENT EDICTE PAR L’ARTICLE 158-3 2° A 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L’ABATTEMENT EDICTE PAR L’ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2022	80 €	80 € (soit un montant global de 1 280 €)	80 € (soit un montant global de 78 720 €)
2023	90 €	90 € (soit un montant global de 540 €)	90 € (soit un montant global de 89 460 €)
2024	80 €	80 € (soit un montant global de 480 €)	80 € (soit un montant global de 79 520 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2026

L’Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d’affecter comme suit le résultat de l’exercice, à savoir :

* Imputation de la perte de l’exercice, soit 24 275,61 euros sur le compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, il est rappelé qu’il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 2° A 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2022	80 €	80 € (soit un montant global de 1 280 €)	80 € (soit un montant global de 78 720 €)
2023	90 €	90 € (soit un montant global de 540 €)	90 € (soit un montant global de 89 460 €)
2024	80 €	80 € (soit un montant global de 480 €)	80 € (soit un montant global de 79 520 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d’Administration
Monsieur Fabrice BOURBON

DocuSigned by:
Fabrice BOURBON
3F31BEB6D519494...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CABINET BOULON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		44 rue Léon Perrin 01000 BOURG EN BRESSE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 2 9 4 1 5 3 9 2 0 0 0 4 5		Copie certifiée conforme			Néant ☐ *	
DocuSigned by: Fabrice BOURBON 3F318EB8D519494...						Exercice N clos le, 30/09/2025		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 026	AG	1 026		
		Fonds commercial (1)	AH	365 909	AI		365 909	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	390 446	AU	326 631	63 815	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	85 947	CV		85 947	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	4 625	BI		4 625	
TOTAL (II)			BJ	847 954	BK	327 658	520 296	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	111 608	BQ		111 608	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	425 988	BY	89 680	336 308	
		Autres créances (3)	BZ	35 831	CA		35 831	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	161 462	CE		161 462	
Disponibilités		CF	349 732	CG		349 732		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 137	CI		13 137		
	TOTAL (III)	CJ	1 097 760	CK	89 680	1 008 079		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 945 715	1A	417 338	1 528 376		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CABINET BOULON		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)			DA	39 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	645 699	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	51 135	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(24 275)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	715 458	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	25 163	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	190	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	175 571	
	Dettes fiscales et sociales			DY	356 249	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 644	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	254 098	
TOTAL (IV)			EC	812 917		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 528 376		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	795 382
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CABINET BOULON

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 638 678	FH		FI	1 638 678
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 638 678	FK		FL	1 638 678
	Production stockée*					FM	60 483
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	25 536
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 225
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 726 923
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	565 275
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 083
	Salaires et traitements*					FY	827 443
	Charges sociales (10)					FZ	333 627
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	21 544
						GB	
						GC	8 085
						GD	
	Autres charges (12)					GE	17 181
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 797 240
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(70 316)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	42 033
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 205
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	47 238
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 197
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 197
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	46 041

Désignation de l'entreprise										SA CABINET BOULON		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 774 162		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 798 438		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(24 275)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
	(9)	Dont transferts de charges										HX	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RC	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	7 694
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9					
				Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
												Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SA CABINET BOULON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 1 528 376 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 24 276 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production comprenant les charges directes et indirectes de production, à l'exclusion des frais financiers.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	365 909			365 909
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 027			1 027
Immobilisations incorporelles	366 936			366 936
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	228 022			228 022
- Matériel de transport	38 421			38 421
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 318	7 242	14 557	124 003
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	397 761	7 242	14 557	390 446
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	85 947			85 947
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 625			4 625
Immobilisations financières	90 572			90 572
ACTIF IMMOBILISE	855 269	7 242	14 557	847 955

Immobilisations incorporelles



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Clientèle BOULON			137 204	137 204
Clientèle Chatillon	121 959			121 959
Clientèle Jacquet Chatillon	50 000			50 000
Clientèle FE2C TMN Chatillon	24 000			24 000
Clientèle Mme BELLE	32 746			32 746
Total	228 705		137 204	365 909

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI BROU JUREX 01000 BOURG-EN-BRESSE	150 925	239 009	33,33	174 499
SCM BROU JUREX 01000 BOURG EN BRESSE			33,333	

Les informations relatives à la SCI BROU JUREX sont extraites des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 027			1 027
Immobilisations incorporelles	1 027			1 027
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	200 137	6 294		206 431
- Matériel de transport	6 404	7 684		14 088
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 103	7 567	14 557	106 113
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	319 643	21 545	14 557	326 631
ACTIF IMMOBILISE	320 670	21 545	14 557	327 658

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 479 583 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 625		4 625
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	425 989	425 989	
Autres	35 831	35 831	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 137	13 137	
Total	479 583	474 958	4 625
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FRES A ETABLIR	27 429
FOURN.AV. NON PARVENUS	419
ASSOCIES C/C INT.COURUS	1 773
PRODUITS A RECEVOIR	2 827
Total	32 449

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 812 917 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	25 164	7 629	17 535	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 571	175 571		
Dettes fiscales et sociales	356 249	356 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 835	1 835		
Produits constatés d'avance	254 098	254 098		
Total	812 917	795 383	17 535	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 993			
(**) Dont envers les associés	190			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
CH.A PAYER ENERGIE	547
PRESTATIONS EFFINANCE	45 643
CH.A PAYER SOUS TRAITANCE	59 206
CH.A PAYER ENT.IMMOB.CHATILLON	186
CH.A PAYER LOC.LIGNE SPEC	12 518
CH.A PAYER FRAIS POSTAUX	647
CH.A PAYER TELEPHONE	2 660
CH.A PAYER MAT & OUTIL.	523
CH.A PAYER FORMATIONS	5 520
CH.A PAYER HONORAIRES	1 500
CH.A PAYER PUBLICITE	20
PROV.RTT A PAYER	16 331
PRIMES A PAYER	30 910
ORG.SOC.A PAYER FORM.CONT	1 826
ORG.SOC.A PAYER CH/C.P.	42 132
CHARGES/PRIMES	12 364
CH./RTT A PAYER	6 801
ETAT TAXE APPR. A PAYER	547
ETAT CET A PAYER	1 038
ETAT TVS A PAYER	85
CL.AV A ETABLIR	67
Total	241 072

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH.AV.FRES DIVERSES	232		
CH.AV.FOURN.DE BUREAU	3 936		
CH.AV.LOCATION MATERIEL	148		
CH.AV. AUTRES MAINT.	78		
CH.AV.ASSURANCES	3 324		
CH.AV.DOCUMENTATION	1 465		
CH.AV. FORMATIONS	575		
PUBLICITE AVANCE	69		
ABONNT.B.P. D AVANCE	551		
CH.AV.COTISATIONS	2 287		
CH. AV MEDECINE DU TRAVAIL	473		
Total	13 137		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PR.AV.HONORAIRES	254 098		
Total	254 098		



SA CABINET BOULON

Comptes Annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	144 779
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	144 779
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 144 779 euro

(couvert par la souscription d'un fonds à hauteur de 19 935 €)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

